

Programmes de vaccination systématique (et de rattrapage) des provinces et des territoires pour les nourrissons et les enfants au Canada

Le calendrier ci-dessous résume les calendriers de vaccination systématique pour les nourrissons et les enfants de toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Ces calendriers peuvent changer et c'est pourquoi ce document est mis-à-jour régulièrement en collaboration avec la Coalition canadienne des infirmières et infirmiers pour l'immunisation (CCII) et le Comité canadien sur l'immunisation (CCI). Des renseignements supplémentaires concernant les calendriers de vaccination systématiques de chaque province et territoire sont disponibles sur leur [site internet](#). Il est également conseillé de discuter des différents vaccins recommandés avec un professionnel de la santé.

Le [Guide canadien d'immunisation](#) est une ressource en ligne pour les professionnels de la santé sur les vaccins et l'innocuité de ces derniers en plus de comprendre les [calendriers d'immunisation recommandés](#). De plus amples renseignements sur l'innocuité des vaccins et l'épidémiologie des maladies ainsi que des conseils sur l'immunisation et les vaccins sont disponibles sur le site [Canada.ca](#). (Dernière mise à jour : Janvier 2017)

VACCIN		Calendriers de vaccination provinciaux et territoriaux														
Abréviations		Description		CB	AB	SK	MB	ON	QC	NB	NE	IPE	TNL	YN	TNO	NU
DCaT-VPI-Hib	Vaccin contre la Diphthéria , la Coqueluche acellulaire, le Tétanos , le virus de la Polio inactivé et l' <i>Haemophilus influenzae</i> type B		Âge: 18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 6 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 18 mois	Âge: 2,4,6,18 mos	Âge: 2,4,6,18 mois
DCaT-HB-VPI-Hib	Vaccin contre la Diphthéria , la Coqueluche acellulaire, le Tétanos , l' Hépatite B , le virus de la Polio inactivé et l' <i>Haemophilus influenzae</i> de type B		Âge: 2,4,6 mois						Âge: 2,4,18 mois			Âge: 2,4,6 mois		Âge: 2,4,6 mois		
DCaT-VPI ou dcaT-VPI	Vaccin combiné contre la Diphthéria , la Coqueluche acellulaire, le Tétanos , et le virus de la Polio inactivé ou vaccin contre la diphthéria (dose réduite d'anatoxine), la coqueluche acellulaire (contenu antigénique réduit), le Tétanos et le virus de la Polio inactivé		Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-5 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	
dcaT	Vaccin combiné contre la diphthéria (dose réduite d'anatoxine), la coqueluche acellulaire (contenu antigénique réduit) et le Tétanos		9 ^e année	9 ^e année	8 ^e année	Âge: 14-16 ans	Âge: 14-16 ans	3 ^e année du secondaire	7 ^e année	7 ^e année	9 ^e année	9 ^e année	9 ^e année	7 ^e année	Rattrapage 2016 8 ^e et 9 ^e année	9 ^e année
HB	Vaccin contre l'hépatite B		Administré aux nourrissons avec un vaccin combiné à 3 doses (DCaT-HB-VPI-Hib)	(3 doses) 5 ^e année	(2 doses) 6 ^e année	(À partir de sept. 2017, programme de vaccination à deux doses en 6 ^e année) (3 doses) 4 ^e année	(2 doses) 7 ^e année	Administré aux nourrissons avec un vaccin combiné à 3 doses (DCaT-HB-VPI-Hib)	Rattrapage (2 doses) (2013/14 à 2022/23) 4 ^e année	Âge: À la naissance, 2,6 mois	(2 doses) 7 ^e année	Administré aux nourrissons avec un vaccin combiné à 3 doses (DCaT-HB-VPI-Hib)	(2 doses) 6 ^e année	Administré aux nourrissons avec un vaccin combiné à 3 doses (DCaT-HB-VPI-Hib)	Âge: À la naissance, 1,6 mois	Âge: À la naissance, 1,9 mois
RRO	Vaccin trivalent contre la rougeole , la rubéole et les Oreillons		Âge: 12 mois				Âge: 12 mois	Âge: 12 mois					Âge: 12 mois		Âge: 12,18 mois	
Var	Vaccin contre la varicelle		Âge: 12 mois		Rattrapage 2 ^e dose 2015 à 2021 6 ^e année		Âge: 15 mois	Âge: 4-6 ans	Rattrapage 2 ^e dose 2015-2016 9 ^e -10 ^e année 2016-2017 à 2022/23 9 ^e année		Rattrapage 2 ^e dose Âge: 4 ans		Âge: 12 mois		Âge: 15 mois	
RRO-Var	Vaccin multivalent contre la rougeole , la rubéole , les oreillons et la varicelle		2 ^e dose Âge: 4-6 ans	Âge: 12 mos, 4-6 ans	Âge: 12,18 mois	Âge: 12 mois, 4-6 ans	2 ^e dose Âge: 4-6 ans	Âge: 18 mois	Âge: 12,18 mois	Âge: 12 mois, 18 mois-6 ans	Âge: 12,18 mois	Âge: 12,18 mois	2 ^e dose Âge: 4-6 ans	Âge: 12,36 mois		
Men-C-C	Vaccin antiménigococcique conjugué		Âge: 2,12 mois	Âge: 4,12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois, 4 ^e année (passera à la 6 ^e année en sept. 2019)	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois, 3 ^e année du secondaire	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 2,12 mois	Âge: 2,12 mois	Âge: 12 mois	Rattrapage 2006 à 2020 9 ^e année
Men-C-ACYW-135	Vaccin quadrivalent conjugué contre le ménigocoque		9 ^e année	9 ^e année	6 ^e année		7 ^e année		9 ^e année	7 ^e année	9 ^e année	4 ^e année	9 ^e année	12 ^e année ^b		
Pneu-C-13	Vaccin antipneumococcique conjugué 13 valent		Âge: 2, 4, 12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,18 mois	
Inf	Vaccin contre l' influenza		Âge: 6-59 mois	Âge: 6+ mois	Âge: 6+ mois	Âge: 6+ mois	Âge: 6+ mois	Âge: 6-23 mois	Âge: 6 mois-18 ans	Âge: 6+ mois	Âge: 6-59 mois	Âge: 6+ mois	Âge: 6+ mois	Âge: 6+ mois	Âge: 6+ mois	
Rota	Vaccin antrotavirus		Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4 mois		Âge: 2,4 mois		Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4 mois	
VPH	Vaccin contre les infections du virus du papillome humain		(2 doses) 6 ^e année ² (VPH-9)	(2 doses) 6 ^e année ² (VPH-9)	(2 doses) 6 ^e année ¹)	(2 doses) 6 ^e année ¹)	(2 doses) 7 ^e année ¹	(2 doses) 4 ^e année ¹ (HPV-9)	(2 doses) 7 ^e année ²	(2 doses) 7 ^e année ¹	(2 doses) 6 ^e année ¹	(2 doses) 6 ^e année ²	(2 doses) 6 ^e année ²	(2 doses) 6 ^e année ²	(2 doses) 6 ^e année ²	(3 doses) 6 ^e année ²

LÉGENDE

Abbréviaison/ note de bas de page	Définition	Abbréviaison/ note de bas de page	Définition		
a	Le CCNI recommande soit le vaccin DCaT-VPI ou dcaT-VPI pour la dose de rappel des enfants de 4-6 ans.	1	Filles et garçons		Le vaccin n'est pas financé par les fonds publics dans cette province ou ce territoire.
		2	Filles seulement		Un programme spécifique de rattrapage est en cours. Un programme de rattrapage est défini comme une mesure temporaire afin de mettre en œuvre un nouveau programme de vaccination pour un certain groupe d'âge (p. ex. une dose supplémentaire d'un vaccin est recommandée et un programme ciblé est mis en place). Il peut également être utilisé lorsqu'un vaccin est ajouté à un plus jeune âge (p. ex. durant la petite enfance). Ainsi, le programme existant continue jusqu'à ce que la première cohorte de nourrissons « rattrape » le groupe d'âge vacciné actuellement (p. ex. le vaccin contre l'hépatite B est ajouté au programme pour les nourrissons, mais la vaccination en milieu scolaire pour ce vaccin continue jusqu'à ce que ces nourrissons atteignent l'âge ciblé). Ceci étant dit, les provinces et territoires peuvent offrir au niveau individuel des vaccins de rattrapage sans qu'un programme spécifique ne soit mis en place.
b	Si l'enfant poursuit ses études postsecondaires à l'extérieur du territoire.	3	Garçons seulement		